

2020-2021

Rapport annuel d'activités



Comité de
résidents
du CHSLD Louise-Faubert

RENSEIGNE | ÉCOUTE | DÉFEND | ASSISTE | ACCOMPAGNE

TABLE DES MATIÈRES

Les installations	1
Le CHSLD Louise Faubert	1
Image du comité de résidents	1
Mot du président	2
Les membres du comité	2
Comité exécutif	2
Responsable du dossier du comité des usagers	3
Bilan des activités des comités	3
Réalizations de l'année 2020-2021	3
Transmettre les informations et communiqués.....	3
Augmenter la visibilité du comité	3
renseigner les résidents sur leurs droits.....	4
Promouvoir l'amélioration de la qualité de vie	4
Évaluer le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services	5
Maltraitance	5
Formation, colloque	5
Fonctions du comité des usagers	5
Calendrier des rencontres du comité	6
Rencontres du comité exécutif	6
Rencontres avec les Directeurs, les Gestionnaires et les Professionnels.....	6
Objectifs et projets prévus pour l'année 2021-2022	6
Assistance et accompagnement effectués par le comité	7
Conclusion.....	7
Rapport financier.....	7
Consolidation budgétaire	7

Les installations

Le CHSLD Louise Faubert



Le CHSLD Louise Faubert, par Groupe Santé Arbec, est un CHSLD privé qui a accueilli ses premiers résidents le 5 mars 2018. Nommé en l'honneur de madame Louise Faubert, très connue pour son engagement communautaire, il est situé au 300, rue du Docteur-Charles-Léonard à St-Jérôme, dans un environnement nature, bordé par la rivière, près d'un quartier résidentiel et d'une école primaire.

Disposant d'une aire habitable spacieuse, lumineuse et sécuritaire, l'établissement de trois étages, avec ascenseurs, il accueille 112 résidents dans le cadre d'un partenariat avec le Centre intégré de santé et des services sociaux des Laurentides (CISSS) qui s'occupe du mécanisme d'accès à l'hébergement et qui a la responsabilité des admissions. Il intègre les toutes dernières technologies dans le domaine de la santé et du mieux-être.

Créé le 4 décembre 2019, le comité de résidents est affilié à la Fédération des Comités des Usagers et des Résidents du Québec (FCURQ), au Regroupement Provincial des Comités des Usagers (RPCU), et la Fédération Québécoise du Loisir en Institution (FQLI).

Image du comité de résidents



Mot du président

Bonjour, je me nomme Pierre Grenier et j'ai été nommé en tant que président du comité des résidents du CHSLD Louise Faubert le 4 décembre 2018.

Je suis fier de représenter les résidents de notre centre. Les dernières années nous ont permis de former un comité solide et de mieux connaître nos rôles et mandats ainsi que les droits des résidents.

Ensemble nous travaillons à améliorer notre visibilité et une meilleure connaissance des droits des usagers.

Pierre Grenier
Président

Les membres du comité

COMITÉ EXÉCUTIF



Pierre Grenier Président Résident



André Clermont Résident



Thérèse Aubin Résidente



Pauline Roy Résidente



Madeleine St-Marseille Résidente

RESPONSABLE DU DOSSIER DU COMITÉ DES USAGERS



Madame France Fontaine est la personne-ressource s'occupe des charges cléricales liées au bon fonctionnement du comité de résidents. Elle est employée par le comité de résidents et reçoit une rémunération pour son travail.

Ses coordonnées :

Téléphone : au 450 704-4008, poste 14051

Courriel : comitedesresidents@groupeasantearbec.com

Elle assure les tâches cléricales liées au fonctionnement du comité des résidents, telles que :

- Présence aux réunions des comités via un système de vidéo-conférence ;
- Permanence téléphonique tous les mercredis matins de 9h à 12h ;
- Rédaction des ordres du jour et des procès-verbaux ;
- Envoi des documents rédigés aux membres ;
- Planification du calendrier des rencontres de l'année ;
- Invitations de membres représentant les services du Groupe Santé Arbec (directeurs, cadres, gestionnaires, etc.) ;
- Organisation des commandes et des journées de sensibilisation en lien avec les comités des résidents.

Bilan des activités des comités

RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2020-2021

TRANSMETTRE LES INFORMATIONS ET COMMUNIQUÉS

- RPCU, curatelle publique, gouvernement du Québec, etc.

AUGMENTER LA VISIBILITÉ DU COMITÉ

- Lors de l'arrivée d'un nouveau résident, la réceptionniste remet le nom et le numéro de chambre du nouveau résident au membre du comité de résidents désigné à recevoir cette information. Par courriel ou simplement déposé au pigeonnier dédié au comité, à la réception du centre. (Toujours valide en 2020-21)
- Dans les jours suivant une nouvelle admission, un membre du comité va se présenter, expliquer le rôle du comité des usagers ainsi que répondre aux questions et lui remettre de l'information sur les droits des résidents. (En attente d'autorisation)

- Nous avons également distribué des sacs de toile, des blocs-notes ainsi que des stylos lettrés du logo du comité de résidents. (Ceux-ci sont maintenant remis lors de l'admission)
- Un sac de toile rouge avec le logo du Comité de résidents a été remis à chaque résident pour Noël. Ce sac peut être installé au lit ou sur tout appareil ambulatoire.
- Nous avons acheté des cartes de fête surdimensionnées (9X12) avec les bons souhaits du Comité des résidents que le personnel dépose sur la table du résident à son anniversaire.
- Une grande enseigne de type « Roll-Up » est installée à l'entrée principale et offre une belle visibilité au comité.
- Un cadre avec la photo de tous les membres du Comité est installé à l'entrée principale
- Une carte d'identification avec photo a été remise à chaque membre.
- Une seule rencontre avec le Comité exécutif a eu lieu le 11 août 2020. Nous avons dû annuler les autres à cause de la pandémie et des restrictions.
- La semaine des droits a été soulignée par le Centre sans la participation du Comité étant donné les circonstances.
- Un dépliant de présentation du comité de résidents est disponible à l'accueil.

RENSEIGNER LES RÉSIDENTS SUR LEURS DROITS

- Le 22 septembre 2020 les professionnels du centre ont souligné la semaine des droits des résidents par des affiches et matériels de sensibilisation. Ils ont distribué des sacs, des stylos et des calepins au logo du Comité des résidents.

PROMOUVOIR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE

- Le comité a suggéré plusieurs pistes de solutions aux différents services dans lesquels nous souhaiterions avoir de l'amélioration, par exemple :
 - ❖ L'amélioration des menus et des collations, avoir plus de fruits frais / Certains membres sont invités à une dégustation des futures menus deux fois par année.
 - ❖ L'exigence des soins de base (hygiène dentaire, les bains) /Un sondage suivi d'un plan d'action a été mis en place.
 - ❖ Le manque de personnel/ Une école de PAB a été formé.

ÉVALUER LE DEGRÉ DE SATISFACTION DES USAGERS À L'ÉGARD DES SERVICES

- Le sondage sur la satisfaction des services personnels a été fait, mais malheureusement avec les circonstances, le Comité n'a pu y participer comme par le passé.

MALTRAITANCE

- Le 15 juin, une campagne de sensibilisation portant sur le thème « Contre la Maltraitance auprès des aînés » a été soulignée par le personnel en place au nom, entre autres, du Comité.

FORMATION, COLLOQUE

- Dû à la pandémie, aucune formation ou conférence n'a eu lieu.

Fonctions du comité des usagers

- Renseigner les usagers sur leurs droits et leurs obligations ;
- Promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des résidents ;
- Évaluer le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services obtenus dans l'établissement ;
- Défendre les droits et les intérêts collectifs ou individuels des usagers ou, à la demande d'un usager, ses droits et ses intérêts en tant que résident auprès de l'établissement ou de toute autorité compétente ;
- Accompagner et assister, sur demande, un résident dans toute démarche qu'il entreprend y compris lorsqu'il désire porter une plainte conformément aux sections I, II, et III du titre II de la présente loi ou en vertu de la Loi sur le Protecteur des résidents en matière de santé et de services sociaux (chapitre P-31.1).
- S'assurer, le cas échéant, du bon fonctionnement de chacun des comités de résidents et veiller à ce qu'ils disposent des ressources nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

Une résolution est approuvée et signée par le comité des résidents du CHSLD Louise Faubert pour accorder :

- La délégation de signature sur le compte bancaire des comités des résidents aux personnes suivantes (présence obligatoire de deux signatures au moins) :
 - ❖ Paul Arbec (Président et chef de la direction du Groupe Santé Arbec)
 - ❖ Benoit Valiquette (Directeur général)
 - ❖ Martin St-Jean (Vice-Président exécutif du Groupe Santé Arbec)

- ❖ Andréanne Gendron-Carrier (Directrice des ressources financières, matérielles et informationnelles)
- Le règlement de toutes dépenses sur présentation d'un document « Autorisation de dépenses » signé par deux membres du comité des résidents du CHSLD Louise Faubert

Calendrier des rencontres du comité

RENCONTRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

- Nous avons tenu une seule rencontre avec le comité exécutif.
- L'AGA a été transmise aux familles par courriel.

RENCONTRES AVEC LES DIRECTEURS, LES GESTIONNAIRES ET LES PROFESSIONNELS

- Aucune en 2020-2021

Objectifs et projets prévus pour l'année 2021-2022

- Révision des règles de fonctionnement.
- Tenir des rencontres du comité exécutif, 6 fois par année. 5 rencontres + AGA.
- Évaluation du comité, faire notre autobilan sur ce que l'on fait de bien et ce qu'on devrait améliorer.
- Ajout d'une boîte à suggestion à l'entrée principale.
- Participation et suivi du plan d'action du sondage annuel.
- Promouvoir l'existence des comités de résidents par l'achat d'outils promotionnels et l'affichage.
- Un communiqué sera envoyé aux familles dans le but de recruter des membres pour le Comité et par le fait même les inviter à l'AGA.
- En raison de la pandémie nos objectifs 2021-2022 sont tributaires de son évolution, mais nous restons positifs et actifs.

Assistance et accompagnement effectués par le comité

La commissaire aux plaintes et à la qualité des services est toujours disponible en cas de besoin. Nous n'avons effectué aucun accompagnement qui nécessite le centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP) de notre région.

Conclusion

Nous attendons avec impatience la reprise des réunions du Comité. Plusieurs conférences et formations sont en attente de la reprise.

Rapport financier

Le rapport financier est joint : Voir annexe 3 à ce document.

Consolidation budgétaire

Comme nous n'avons pas eu la chance de planifier des conférences, nous espérons un transfert de l'argent n'ayant pas servi pour avoir plus de possibilités dès la reprise.

ANNEXE - 3 - RAPPORT FINANCIER DES COMITÉS DES USAGERS
ACCOMPAGNANT LA CIRCULAIRE 2016-021 (03.01.53.01)

EXERCICE FINANCIER DE LA PÉRIODE DU : 1^{ER} AVRIL 2020 AU 31 MARS 2021

Une fois ce rapport financier dûment complété, veuillez suivre les modalités indiquées dans l'ANNEXE 1 intitulée «Instructions générales des annexes accompagnant la circulaire 2016-021 ».

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :	CHSLD Louise-Faubert	NUMÉRO DE PERMIS :	5123-6388
--------------------------	----------------------	--------------------	-----------

SOLDE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Surplus / (Déficit), au début de l'exercice visé)	(a)	1 723 \$
BUDGET TOTAL ALLOUÉ PAR L'ÉTABLISSEMENT AU COMITÉ DES USAGERS (Au cours de l'exercice visé)	(b)	4277
TOTAL AUTRES MONTANTS REÇUS (Au cours de l'exercice visé) (ex.: SOMMES VERSÉES PAR D'AUTRES CU POUR DES PROJETS COMMUNS) <i>Veuillez préciser en annexe</i>	(c)	
DONS (Lorsqu'un don est destiné spécifiquement à un CU, l'établissement doit rendre la totalité de ce montant disponible au CU concerné sans amputer son financement annuel).	(d)	
TOTAL DES REVENUS (a)+(b)+(c)+(d)=(e)	(e)	6 000 \$

1. DÉPENSES GÉNÉRALES		
Soutien professionnel		
Fournitures de bureau (papeterie, photocopies, etc.)		198 \$
Publication de documents du comité		
Communications interurbaines		
Frais de recrutement		
Formations des membres du comité		
Colloques, congrès, conférences		575 \$
Frais de déplacement, hébergement		
Frais postaux		
Allocation personne-ressource		1 238 \$
Abonnements revues et journaux		
Cotisation à un regroupement représentant les comités d'usagers		30 \$
Autres (précisez) : frais bancaires		34 \$
Autres (précisez) :		
Dépenses spécifiques réalisées avec les dons (d), s'il y a lieu (Veuillez préciser en annexe)	(f)	

2.A - DÉPENSES SPÉCIFIQUES RELIÉES AU MANDAT DU COMITÉ DES USAGERS DU CENTRE INTÉGRÉ		
REPRÉSENTATION		
Précisez :		
COORDINATION		
Précisez :		
HARMONISATION		
Précisez :		

2.B - DÉPENSES SPÉCIFIQUES RELIÉES AU MANDAT DU COMITÉ DES USAGERS OU DE RÉSIDENTS

RENSEIGNER SUR LES DROITS ET OBLIGATIONS

Publications (dépliants, lettres d'information, etc.)
 Activités d'information auprès des usagers et des proches
 Déplacement, hébergement
 Matériel de promotion (précisez ci-dessous)

Précisez : Imprimerie (calendriers + blocs notes + crayons)

1 654 \$

Précisez :
 Précisez :
 Précisez :
 Précisez :
 Autres (précisez) :
 Autres (précisez) :
 Autres (précisez) :

PROMOUVOIR L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES CONDITIONS DE VIE

Publications (dépliants, lettres d'information, etc.)
 Activités d'information auprès des usagers et des proches
 Matériel de promotion (précisez ci-dessous)

Précisez :
 Précisez :
 Précisez :
 Précisez :
 Précisez :

Autres (précisez) :
 Autres (précisez) :
 Autres (précisez) :
 Autres (précisez) :

ÉVALUER LE DEGRÉ DE SATISFACTION DES USAGERS

Activités d'évaluation de la satisfaction des usagers
 Outils d'évaluation (élaboration d'un questionnaire, sondage, etc.)
 Honoraires professionnels

Autres (précisez) :
 Autres (précisez) :
 Autres (précisez) :
 Autres (précisez) :

DÉFENDRE LES DROITS ET LES INTÉRÊTS COLLECTIFS OU INDIVIDUELS

Activités de promotion sur la défense des droits
 Honoraires professionnels

Autres (précisez) :
 Autres (précisez) :
 Autres (précisez) :
 Autres (précisez) :

ACCOMPAGNER ET ASSISTER DANS TOUTE DÉMARCHE LORS D'UNE PLAINTÉ

Frais de déplacement
 Honoraires professionnels

Autres (précisez) :
 Autres (précisez) :
 Autres (précisez) :
 Autres (précisez) :

TOTAL DES DÉPENSES	(g)	3 728 \$
SOLDE DES DONS (d)-(f)=(h)	(h)	- \$
SOLDE AU 31 MARS 20__ (Surplus / (Déficit), à la fin de l'exercice visé) (e)-(g)-(h)=(i) <i>Le solde dans la ligne (i) représente le montant devant être récupéré par l'établissement</i>	(i)	2 272 \$